

# Le Jardin Partagé

## Un projet en germination à Saint-Sorlin-en-Bugey



### 1 – Finalité du projet

Le Jardin Partagé de l'association Saint Sor'Liens est un espace naturel créateur de lien social autour de la transition écologique. Réfléchir et agir ensemble à l'échelle locale en réponse aux questions liées à la préservation de la biodiversité, la production d'une alimentation locale saine, la valorisation des déchets organiques, la gestion de la ressource en eau et des sols.

D'accès libre, ce sera un lieu serein et apaisant pour venir se ressourcer, observer la nature, apprendre et s'émerveiller. Un espace convivial où l'on jardine ensemble dans le respect du Vivant.

Dans ce cadre naturel propice au partage, divers ateliers et événements seront organisés, tels que formation compostage, inventaire d'espèces végétales, atelier zéro-déchets, formation taille des arbres, troc des plantes, atelier mise en bocal, création d'une mare...

Des groupes scolaires du Lycée et de l'école seront accueillis pour sensibiliser et inspirer les plus jeunes.

### 2 – Le cadre

Le Jardin Partagé est l'un des 3 groupes thématiques de l'association écologique et solidaire Saint Sor'Liens ; il se veut être le point d'ancrage de celle-ci. Les 2 autres groupes sont Biodiversité et Échanges&Partages.

L'association a signé une convention, en mars 2022, avec l'association ACIRF et le Lycée Saint Sorlin pour pouvoir disposer de la parcelle de la Corbatière, rue de Breuvant à Saint Sorlin en Bugey. Une magnifique parcelle de près d'un hectare longée par un ruisseau qui alimente un lavoir. Ce terrain privé situé au cœur du village, entre la ViaRhôna et la voie verte, est ouvert à toutes et tous.

Il est géré par les adhérents, dont quelques référents qui veillent au bon fonctionnement du lieu. Un règlement intérieur est en cours d'élaboration et des commissions sont en création (Matériel, Compostage&Matières, Communication&Pédagogie...).

Seuls les adhérents pourront jardiner, sauf lors de certains ateliers et de l'accueil de groupes scolaires. Ces ateliers avec des élèves du Lycée ou de l'école seront cogérés par des adhérents et des enseignants, et préparés en amont.

Les récoltes seront en priorité pour les adhérents mais il n'y aura pas d'interdit pour les gourmands en visite. Le surplus pourra être donné à des associations.

Ce n'est pas un terrain divisé où chacun jardine de son côté. Le Jardin Partagé est un seul espace commun, un lieu collectif et collaboratif.

### 3 – Objectifs

Ce projet a de nombreux objectifs :

- créer du lien dans un cadre naturel et esthétique d'accès libre, au cœur du village.
- participer à la protection de la biodiversité sur notre territoire, notamment en plantant des haies, une forêt ainsi qu'en créant des prairies fleuries et des zones refuge.
- sensibiliser les enfants et les adultes aux questions environnementales et climatiques, en particulier celles en lien avec la biodiversité, la production de notre alimentation, la gestion des déchets organiques, l'eau, les sols.
- Expérimenter, apprendre et transmettre des techniques culturales qui permettent de se passer de produits phytosanitaires et du travail du sol, basées sur des principes de la permaculture, de l'agroécologie (ex : engrais vert, paillage, grelinette, variétés anciennes, broyat de déchets verts, compost, plantation d'arbres et d'arbustes...).
- donner l'occasion de jardiner aux personnes qui n'ont pas ou peu de terrain.
- montrer qu'il est possible de produire en abondance des fruits et des légumes tout en respectant le Vivant.
- Produire des semences locales pour les habitants du village et alentours
- favoriser les liens intergénérationnels.
- Créer une zone de compostage collectif pour les habitants du village.
- Être un lieu d'expression artistique en milieu naturel.
- Faire naître une zone puits de carbone en réponse à l'artificialisation des sols.
- offrir à tous un espace vert de repos et de méditation au centre du village.
- contribuer à l'attractivité de la commune.

### 4 – Plan du Jardin Partagé & étapes



### Étapes déjà réalisées ou en cours depuis avril 2022 :

- \* Nettoyage, dépollution de la parcelle et du ruisseau jonchés de débris plastiques et métalliques
- \* Délimitation du terrain, des différents espaces
- \* Création d'une butte de cultures et récoltes
- \* Valorisation des déchets verts de la commune (feuilles, tonte)
- \* Récupération et utilisation de diverses matières (broyat, fumier, foin)
- \* Collecte d'outils et de cuves 1 000L (dons de particuliers)
- \* Création d'une zone refuge biodiversité
- \* Préparation de deux grandes zones de cultures dans la partie potager
- \* Plantation de framboisiers, et de quelques arbres dans la partie prairie-verger
- \* Démarche pour autorisation de faire des constructions légères

### A venir cet hiver et au printemps 2023 :

- \* Création d'une zone compostage collectif
- \* Achat de semences et de matériel
- \* 1<sup>ers</sup> semis au potager
- \* Construire les structures légères nécessaires
- \* Mise en place des cuves de récupération d'eau de pluie
- \* Accueil des premiers groupes scolaires
- \* Création de haies, d'une forêt nourricière et d'une mare
- \* Création d'une petite zone de parking pour les voitures et les vélos

Et, à plus long terme, nous pourrions avoir un poulailler, des ruches, une serre, un parc éphémère pour accueillir des moutons ou des chèvres...

## **5 – Constructions légères envisagées**

Pour le bien-être de tous et l'efficacité du projet Jardin Partagé, nous devons construire :

- un abri à matériel de 20 m<sup>2</sup> pour ranger les outils, les brouettes, les pots, le terreau et mettre à l'abri les semences ainsi que divers plants.
- une espace accueil abritée de 35m<sup>2</sup> , qui prendra la forme d'un carport avec un côté fermé. Cette structure permettra de mettre à l'abri quelques tables, chaises ou bancs pour se poser et accueillir des ateliers. Elle permettra également de mettre sous abri une grande ardoise informative, élément essentiel de communication pour une bonne organisation des activités.
- des toilettes sèches de 5 m<sup>2</sup>.

Ces constructions seront légères, en bois, et les toitures seront couvertes de tuiles, pour un rendu esthétique. Ces structures sont indispensables de part leurs fonctions, mais aussi pour la récupération d'eau de pluie. Grâce à elles, nous pourrions stocker et utiliser une cinquantaine de m<sup>3</sup> d'eau par an.

## **6 – En résumé :**

Lien social, biodiversité, production locale, dynamisme, captation de carbone, sensibilisation, attractivité... Ce projet de Jardin Partagé de l'association Saint Sor'Liens est un formidable outil pour notre territoire et la transition écologique, à disposition de tous les citoyens.

